

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Présents
19	19	14
Date de convocation		
Mardi 25 mai 2024		

L'an deux mille vingt-quatre, le 2 juillet à 20 heures

**Le Conseil Municipal de la commune de
LOMBEZ**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à
la Mairie, sous la présidence de
M. COT Jean-Pierre, Maire

Présents : MM Jean-Pierre COT, Christine BEYRIA, Roger HAENER, Chantal VEGA, Cédric PIMOUNET, Marie-Thérèse CAILLE Pierre GUICHERD, Bernard ANÉ, Corinne GOMEZ, Josette ALAUX, Isabelle PATRIARCA, Stéphane BOUCHARD, Jean-Pierre DESPAX, Corinne SURAN.

Absents ayant donné une procuration : Joël PELLIS à *Christine BEYRIA*, Eric DAUBRIAC à *Pierre GUICHERD*, Vanessa BUSQUET à *Jean-Pierre COT*.

Absents : Martine RUIZ TAUSTE, Michaël BOUTINES.

Secrétaire de séance : Stéphane BOUCHARD.

Délibération n°2024-40

Devis syndicat d'électrification.

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal le projet de desserte en énergie électrique basse tension de la Gendarmerie de Lombez. Il fait par des conditions techniques et financières établies par le Syndicat Territoire d'Energie du Gers concernant la desserte en énergie électrique.

Le coût des travaux est estimé à 16 995.00 € HT dont 40 % sont financés par la réfaction tarifaire fixé par arrêté ministériel, soit un coût des travaux après la réfaction de 10197 € HT.

Après débat et après en avoir délibéré, le Conseil décide :

A l'unanimité,

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

- **décide d'approuver** les conditions financières et techniques du projet ;
- **décide d'autoriser** Monsieur le Maire à passer commande desdits travaux auprès du Syndicat Territoire d'Energie du Gers.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Certifié exécutoire reçu en Préfecture	
Affiché le	

Le Maire, Jean-Pierre COT

